

■ **Kelek S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, fabrication, achat et vente de montres mécaniques à hautes complications et de montres électroniques, etc. (FOSC du 31.10.2002, p. 9). Les pouvoirs de Stoll Dominique sont radiés. Procuration collective à deux a été conférée à Juillerat Frédéric Martin Edmond, de Chenevez, à Montmolin.

Journal no 1302 du 25.05.2004
(02285840 / CH-645.1.007.821-9)